



COMPTE RENDU

Comité Technique Local

du 26/1/18

[La déclaration liminaire](#) est sur le site local de la CGT 47

L'ordre du jour était le suivant

- 1) Fusion secteurs assiette Agen (vote)
- 2) Fusion des secteurs CDIF Villeneuve sur Lot-Agen (vote)
- 3) Accueil personnalisé sur RDV Marmande et Villeneuve (vote)
- 4) Bilan entraide SPF Villeneuve - Agen
- 5) Bilan convention Miramont - Casteljaloux
- 6) Présentation SIRHIUS RH
- 7) Transfert recettes Non Fiscales
- 8) Questions diverses

Monsieur CREUSOT confirme l'arrivée de l'adjointe du Directeur au 1^{er} février 2018. Elle s'occupera en priorité des aspects liés au baromètre social. Monsieur MAUBOUSSIN va revenir dans le 47 pour en parler et acter la création d'un groupe de travail local sur les conditions de travail ...

1/ FUSION DES SECTEURS D ASSIETTE AU SIP D AGEN

Le sujet a déjà été abordé précédemment le 6 Décembre 2017.

Un risque est à prévoir : celui de la perte de repères des agents anciens par rapport aux nouveaux.

VOTE :

CONTRE : Solidaires + CGT contre (c'est la conséquence de la suppression des emplois et du manque de moyens humains pour accomplir les tâches).

FO : abstention

2/ FUSION SECTEURS CDIF VILLENEUVE SUR LOT ET AGEN

Suite des débats du 6 Décembre 2017.

La Direction stipule que le vote ne concerne que le changement de fichiers et de numéro de téléphone sur l'application TOPAD.

Il est demandé à la Direction de porter attention au service du PELP qui va récupérer un surcroît de travail.

VOTE :

La CGT ne prend pas part au vote car le rapport du groupe de travail du CHS CT n'a pas été encore rendu et examiné au CHS CT. SOLIDAIRES + FO contre

C
O
M
I
T
E
E
T
E
C
H
N
I
Q
U
E
L
O
C
A
L

3/ ACCUEIL PERSONNALISE SUR RENDEZ VOUS : CFP MARMANDE ET VILLENEUVE SUR LOT

Les réunions d'information ont eu lieu le 12 Janvier à Villeneuve et le 26 Janvier à Marmande.

La CGT s'interroge sur l'accueil des usagers dans les box alors que ceux ci sont occupés par l'accueil sur rendez vous. De plus, les agents en rendez vous ne peuvent pas effectuer leurs tâches quotidiennes.

Réponse : ce sont les chefs de poste qui doivent organiser cette nouvelle mise en place.

Il est demandé le bilan de cet accueil sur le CFP de Tonneins : pas de bilan écrit mais tout va bien...

VOTE :

Solidaires + CGT contre. FO : abstention

INFORMATIONS DIVERSES

BILAN ENTRAIDE ENTRE SPF VILLENEUVE ET AGEN

L'expérimentation est probante mais le délai de publication fin de mois ne descend pas en dessous des 90 jours.

La CGT demande si un renfort de brigadiers est prévu comme en 2016 :

Le 47 n'est pas prioritaire par rapport à d'autres départements plus en retard ; les procédures de Téléactes informatisées entraîneront une baisse de charges.

BILAN CONVENTION MIRAMONT CASTELJALOUX

Rien de neuf depuis le CTL du 06/12/2017 :

La question du nombre de mandats dans les 44 bordereaux reste en suspens

PRESENTATION DE SIRHIUS RH

Les documents présentés sont ceux envoyés partout en France. Aucune déclinaison pour expliquer les conséquences d'organisation dans le département.

1 poste B, supprimé à Agen, est susceptible de partir à Bordeaux. La compétence PAIE serait parait-il, la seule échappant au service RH de la Direction départementale ...

L'accueil et le suivi des agents et l'organisation du mouvement local restent à AGEN.

Une formation au nouvel outil SIRHIUS (feu Agora) est prévue pour les agents.

La CGT demande si une prime à la mobilité fonctionnelle des agents est prévue à cause de ces stages.

La Direction va se renseigner.....

TRANSFERT DES RECETTES NON FISCALES

Un poste B et un poste C sont supprimés dans le 47. Ces recettes seront regroupés dans leur pôle de recouvrement respectif.

L'ancienne Taxe d' Urbanisme serait dans le 24 et à Limoges, la taxe sur les véhicules polluants à Chatellerault et les indus sur rémunérations en Moselle.

Les syndicats constatent qu'il est bien plus facile pour notre directeur d'être « à la pointe » quand il s'agit de transférer des missions ailleurs, que pour en faire venir dans notre département ...

QUESTIONS DIVERSES

Une CAPL cadre C aura lieu le lundi 5 Février 2018 (4 dossiers).

Local intersyndical au CFP de Marmande : le local ne peut accueillir qu'un seul bureau pour toutes les Organisations Syndicales. Il est demandé à la Direction de trouver un espace supplémentaire.

Calendrier des travaux et du groupe de travail ACCUEIL BAT B CITE AGEN ?

Le projet de la SAFI (Service des Affaires Financières et Immobilières) est présenté à un groupe de travail ce lundi 29 Janvier après midi. Après qu'un accord soit trouvé sur les plans, il faudra ensuite faire les appels d'offre. Les travaux ne sont prévus qu'à partir du 4ème trimestre 2018. L'anticipation des problèmes et la concertation avec les syndicats est promise.

- Travaux de désembouage à Marmande : c'est prévu après l'arrêt du chauffage
- Etude thermique site de Marmande souhaitée avant l'été..... : Devis demandé

AUCUNES REPONSES ENCORE aux questions de la CGT

- Problème de la VMC aux Jacobins : bâtiment où se trouvent les RH et le BIL
- Bloc et éclairage du 3ème étage à la Cité d'Agen : 4 bureaux qui étaient des archives
- Des stores du 1er étage du CFP Marmande qui ne fonctionnent pas.
- Certains volets du rdc CFP Villeneuve voire du 1er étage ne fonctionnent pas.

Quand sera examiné le Baromètre social du département en instance CHS CT et CTL ?

Réponse : Monsieur MAUBOUSSIN et la nouvelle adjointe le présenterons (un jour)

Question sur le recouvrement des impôts :

La CGT questionne Madame KRIEF au sujet des Fiches Incidents Métiers (FIM) : Une augmentation non négligeable de chèques encaissés dans certains postes comptables (+ 48%) a été constatée du fait de l'abaissement du plafond à 2000 euros. Quelles sont les statistiques dans le 47 (+15 % statistique CGT au SIP d'Agen) ?

Ce sera encore pire en 2018 avec l'abaissement de l'encaissement des chèques à 1000 euros.

La DFGFIP rejette la faute du manque d'informations et de communications donné dans les Centre de Finances Publiques. Mais la suppression toujours continue des effectifs empêche justement de prendre le temps d'expliquer ! Le malaise est grandissant chez nos collègues du "Front Office", une réunion d'urgence a même été demandée par les agents de l'accueil qui font face à un nombre grandissant de remarques désobligeantes au guichet, par courrier ou par courriel...

Madame KRIEF a pris note de notre demande et s'engage à faire le nécessaire auprès des postes comptables du département.

La CGT a posé une nouvelle question : Quel est l'avenir du recouvrement des impôts dans les trésoreries de proximité ?

Nous avons entendu dire qu'il allait être regroupé des les Services Impôts Particuliers correspondants..... Il n'y a pas d'excuse, dans ce cas précis, de regroupement à cause de communautés de communes rattachées à une Trésorerie plutôt qu'une autre ! Un usager de ST Pé St Simon ou bien Sos devra t'il dès 2019, rouler une heure pour espérer rencontrer un être humain afin de solliciter un délai plus adapté à sa situation, au lieu de 3 fois ???

Réponse : C'est un projet à l'étude pour 2019 effectivement.

Le cas d'un cadre B du département a été une fois de plus évoqué. Il s'agit d'un agent affecté à Miramont, du fait de la suppression de la trésorerie de Duras, sur un emploi B qui n'existe pas ... Les OS demandent à la Direction de régulariser la situation (au plus vite !) et de tenir informé l'agent.

Journée de solidarité :

La CGT explique le problème de plusieurs collègues partant à la retraite avant juin 2018 : la journée de solidarité est décomptée de leurs jours RTT. Or pour certains collègues, cela leur empêche d'avoir les 2 journées de fractionnement (hors période).

La circulaire du 9 Mai 2008 prévoit trois possibilités pour l'accomplissement de la journée de solidarité :

- Le travail d'un jour férié précédemment chômé autre que le 1^{er} mai
- Le travail d'un jour de réduction du temps de travail tel que prévu par les règles en vigueur
- Toute autre modalité permettant le travail de sept heures précédemment non travaillées, à l'exclusion des jours de congé annuel.

Pour les fonctionnaires de la fonction publique d'État c'est la deuxième modalité qui a été choisie.

La CGT trouve injuste, dans ce cas précis de nos collègues partant à la retraite, de ne pas leur laisser la possibilité de retenir sept heures de leurs crédits temps au lieu d'un jour RTT.

Réponse : la Direction confirme la réponse donnée par le service RH

Loge de la Cité à Agen :

La CGT demande quel type de missions sera demandé à l'agent qui sera affecté à la loge de la cité (une collègue de Villeneuve sur Lot avait posé sa candidature mais « la direction a considéré qu'elle n'avait pas le profil ») ? La Direction assure qu'il s'agit d'assurer l'accueil et la continuité de service.

Pour la CGT, ce n'est pas la réponse à la question posée mais qu'en l'occurrence la réponse apportée confirme la nécessité d'une personne particulièrement disponible, pouvant s'adapter aux horaires prévus d'ouverture et de fermeture de la loge !

Les représentants CGT

Michel RABILLARD
EXPERT

Patrice MARTIN
SIP AGEN

Gilbert SOTTIL
DIRECTION AGEN

Bulletin d'adhésion

J'adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade : Echelon/Indice :

Mel : Temps partiel :

Date: Signature,

A renvoyer à : Patrice MARTIN / SIP AGEN Cité Administrative

OU Case CGT DDFIP Jacobins

Section du Lot et Garonne du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/47>